DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

VILLE DE CANCALE

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260701-51DEL2607064DGS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 1er juillet à 19h30, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis, salle Jean Raquidel, Espace Joseph Pichot, lieu de leurs séances, sous la présidence de M. LE MOAL Marcel, Maire.

Étaient présents : LE MOAL Marcel, ROULLÉ Isabelle, DUMONT Philippe, QUERUEL Gwénaëlle, TOUARIN Philippe, GICQUEL Annick, PLUNIAN-BLOT François, GAUDIN Carine, POSSEMÉ Sébastien, GADESAUDE Cécile, BILLARD Dominique, GUILBERT-BLON Valérie, SOREL Anne-Marie, LOTELIER Monique, LEBRET Fannie, GAILLARD Romain, RAFFARD Marie, QUESSART Sarah, MAINSARD Stéphane, DYBA Mathieu, GANDAIS Anne, GEORGE Patrick, LENOUVEL Erwan, BERNIER Samantha, GOBERT Danielle.

Absents excusés : COURTOIS Diane, PÉRAN Patrick, ROUX Alban.

Absent : HARDOUIN Benjamin.

Pouvoirs : Mme COURTOIS à Mme GICQUEL, M. PÉRAN à M. PLUNIAN-BLOT, M. ROUX à Mme GANDAIS.

Secrétaire de séance : Fannie LEBRET

Délibération n°51-DEL-2026-07-064-DGS Élection des 7ème & 8ème adjoints

Convocation en date du 24 juin
Affaire inscrite à l'ordre du jour de la réunion du 1er juillet 2026

Rapporteur : M. le Maire

Exposé : Les adjoints sont élus par les conseillers municipaux parmi leurs membres, au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel.

Les règles applicables sont les suivantes :

- vote à bulletin secret ;
- respect de la parité femmes-hommes, avec alternance stricte sur la liste ;
- majorité absolue requise aux deux premiers tours ;
- majorité relative suffisante au troisième tour, le cas échéant.

Le rang des adjoints est fixé par l'ordre de présentation de la liste. Le 7ème poste est destiné à une femme et le 8ème à un homme.

Vu *le Code Général des Collectivités Territoriales et l'article L. 2122-2,*

Le conseil municipal est sollicité pour :
Article unique : Approuver l'élection des 7ème & 8ème adjoints.

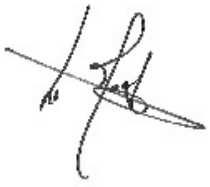
Mme Carine GAUDIN est élue 7ème adjointe avec 22 voix pour.

M. Sébastien POSSEMÉ est élu 8ème adjoint avec 22 voix pour.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260701-51DEL2607064DGS-DE

Adopté à l'unanimité.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire



Marcel LE MOAL